vinetur

La chambre basse polonaise approuve une interdiction nationale de la vente d’alcool en magasin la nuit

Le texte va maintenant être examiné par le Sénat, après l’adoption de restrictions plus larges sur la publicité pour l’alcool et les licences de vente au détail.

samedi 10 octobre 2026



La chambre basse du Parlement polonais a approuvé un projet de loi qui interdirait, dans tout le pays, la vente d'alcool en magasin pendant la nuit et imposerait un ensemble plus large de restrictions au marché, dont une interdiction totale de la publicité et une hausse des droits de licence pour les détaillants.

Le Sejm a adopté le texte jeudi soir par 400 voix contre 33, sur 433 députés présents, selon Notes from Poland. Le projet est désormais transmis au Sénat, qui peut proposer des amendements, mais pas le bloquer définitivement. Il devra ensuite être signé par le président Karol Nawrocki.

Si le projet devient loi, les magasins ne pourront plus vendre d'alcool destiné à être consommé hors établissement entre 22 heures et 6 heures. Les autorités locales pourront renforcer ces restrictions en portant la période d'interdiction à une plage allant de 21 heures à 9 heures. Les bars, les clubs et les restaurants pourront toujours servir de l'alcool à consommer sur place, conformément aux règles en vigueur.

Le texte réunit deux initiatives distinctes, initialement déposées par deux petits partis de la coalition au pouvoir, The Left et Poland 2050. Il interdirait également toute publicité et promotion pour les boissons alcoolisées. Les infractions à cette interdiction pourraient être sanctionnées par des amendes allant jusqu'à 1 million de zlotys, soit environ 228 400 €.

Le projet imposerait l'apposition sur les emballages d'alcool d'avertissements sanitaires concernant les risques pour les femmes enceintes et les mineurs. Il renforcerait également les obligations des employés des magasins, qui devraient vérifier l'âge d'un acheteur s'ils soupçonnent qu'il est mineur.

Une autre disposition augmenterait fortement le coût des licences de vente d'alcool. Les droits passeraient de 525 à 1 050 zlotys pour les boissons titrant jusqu'à 18 % d'alcool et de 2 100 à 4 200 zlotys pour les boissons plus alcoolisées. Cette hausse pourrait alourdir les coûts d'exploitation des détaillants et, si elle est adoptée, modifier les conditions de vente des spiritueux, de la bière, du vin et des autres boissons alcoolisées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment pour les producteurs, les importateurs et les distributeurs.

Le soutien au texte a été large au sein du Sejm. Selon Notes from Poland, seuls deux groupes d'extrême droite, Confederation et Confederation of the Polish Crown, ne l'ont pas soutenu. Le projet a également reçu l'appui de grandes forces d'opposition, dont Law and Justice et Development Plus.

Un tel niveau de soutien augmente les chances que le projet franchisse les dernières étapes, même si le président Nawrocki dispose encore de plusieurs options. Il peut promulguer le texte, y opposer son veto ou le soumettre à la Cour constitutionnelle pour examen. Nawrocki, proche de l'opposition de droite, a souvent utilisé son droit de veto. Malgré cela, l'ampleur du soutien parlementaire conduit de nombreux observateurs à s'attendre à ce que le projet aboutisse.

La mesure nationale étendrait des restrictions déjà en vigueur dans de nombreuses régions du pays. Près de 200 communes polonaises, dont Varsovie et Cracovie, ont instauré des interdictions locales de vente d'alcool en magasin pendant la nuit. À Cracovie, les six premiers mois suivant l'entrée en vigueur des restrictions, en 2023, ont vu les interventions nocturnes de la police diminuer de près de 50 %, selon le rapport. D'autres villes ont fait état de résultats similaires.

Le vote parlementaire intervient alors que l'opinion semble largement favorable à une limitation de l'accès à l'alcool tard dans la nuit. Un sondage d'IBRiS réalisé en juin pour le quotidien Rzeczpospolita a révélé que 55 % des personnes interrogées étaient favorables à une forme d'interdiction de la vente d'alcool pendant la nuit, contre 43 % qui y étaient opposées. Une autre enquête menée par IBP pour Super Express et publiée vendredi faisait état de 67 % d'avis favorables et de 26 % d'avis défavorables.

Le débat se déroule également dans un contexte de baisse de la consommation d'alcool en Pologne. Les chiffres récents de Statistics Poland montrent qu'en 2025, une personne a consommé en moyenne 81,7 litres de bière, soit 4,9 % de moins que l'année précédente et 18,7 % de moins que le pic de 2018, à 100,5 litres par personne. La consommation de spiritueux et de liqueurs a reculé de 5,9 % sur un an, à 3,2 litres par personne en 2025, soit 13,5 % de moins que son pic de 2019, à 3,7 litres.

Malgré ce recul, la consommation reste supérieure aux niveaux enregistrés il y a vingt ans. Les données de Statistics Poland montrent qu'en 2025, un Polonais moyen consommait encore 28 % de spiritueux et 1,2 % de bière de plus qu'en 2005, un élément qui continue d'alimenter les arguments politiques en faveur d'un renforcement des contrôles.

Pour le secteur des boissons, les règles proposées limiteraient non seulement l'accès à l'alcool dans les commerces tard dans la nuit, mais supprimeraient aussi un canal de commercialisation important et alourdiraient les coûts de mise en conformité. Les magasins et les vendeurs de spiritueux seraient probablement les plus directement touchés, mais les brasseurs, les producteurs de vin, les grossistes et les détenteurs de marques pourraient eux aussi devoir revoir leurs stratégies de promotion, leurs circuits de distribution et leurs prix si le projet est adopté.